

COMMUNE DE WIWERSHEIM

Séance du 16 décembre 2020 à 18 H 45 à la mairie

Sous la Présidence de Roland MICHEL, maire

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 11

Membres présents : MICHEL Roland, KUHN Josiane, ANDRE Christophe, GRESS Cathy, BECK Muriel, BROCARD Véronique, GROSSI Martine, BECMEUR François, SCHWEITZER Eric, ROHFRITSCH Gérard et KOERIN Antoine

Membres absents excusés : CHRIST Philippe, DEPRESLES Arnaud, KOELL-WURM Anne et LETSCH Jonathan

Le PV de la séance du 8 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

1) Convention financière entre l'association Wiwaces et la commune

Le maire informe le conseil municipal que l'association Wiwaces a prévu de verser une somme de 50 000 euros à la commune pour participer à l'équipement de la Maison des Associations (cuisine, bar et chambres froides)

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention financière entre l'Association WIWACES et la commune.

2) Maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation de voiries et création d'un parking près de la maison des associations et de l'étang

Le conseil municipal, après avoir analysé les propositions des différentes entreprises consultées, décide d'attribuer la maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation de voiries et création d'un parking, au cabinet d'ingénierie SFI Sarl, 8 rue de la Renaissance à Strasbourg pour un montant de 24 500 € HT (= 7 % du coût d'objectif prévisionnel qui est de 351 275 € HT).

Le conseil municipal autorise le maire à signer les marchés et documents à intervenir.

3) Emprunt pour financement des travaux de sécurité de voiries et création d'un parking

M le maire rappelle que pour les besoins de financement de l'opération visée en objet, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 400 000 €.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2020-11 y attachées proposées par la Banque Postale, et après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt

Score Gissler	: 1A
Montant du contrat de prêt	: 400 000,00 EUR
Durée du contrat de prêt	: 15 ans
Objet du contrat de prêt	: financer les investissements

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/03/2036

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Taux d'intérêt annuel	: taux fixe de 0,54 %
Echéances d'amortissement et d'intérêts	: périodicité trimestrielle
Mode d'amortissement	: échéances constantes

Commission

Commission d'engagement : 0,10 % du montant du contrat du prêt

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le maire est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Banque Postale.

4) Création d'une commission fleurissement et décorations du village

Le maire informe, que pour la bonne organisation de la décoration du village à certains temps forts de l'année et sur proposition de Cathy GRESS, adjointe au maire, il serait judicieux d'avoir une petite équipe pour organiser ces moments festifs.

Le conseil municipal décide de créer une commission fleurissement et décorations, composée de membres du conseil municipal et ouverte aux habitants du Village intéressés. (contacter la mairie au 03.88.69.61.99 ou mairie@wiwersheim.fr)

Informations diverses :

- En raison de la crise sanitaire, la fête des aînés n'aura pas lieu cette année, Aussi, des ballotins de chocolats, distribués par des membres du conseil municipal, seront offerts aux séniors de 70 ans et plus.
- Une enquête publique aura lieu à la mairie de Schnersheim du 4 janvier au 15 février 2021, pour le projet d'extension de l'activité d'élevage de poules pondeuses plein air, présenté par la ferme Frédéric LUX.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45